

Changements de noms de communes

Dans le canton du Valais, les changements suivants seront effectués au 1^{er} janvier 2009:

- Les communes d'Ayer, de Chandolin, Grimetz, Saint-Jean, Saint-Luc et Vissoie se réunissent et forment la commune d'*Anniviers*.

La présente publication a lieu en application de l'art. 18, al. 1, let. b, de l'ordonnance du 30 décembre 1970 (état le 16 février 1999) concernant les noms des lieux, des communes et des gares (RS 510.625).

10 juin 2008

Département fédéral de la défense,
de la protection de la population et des sports:
Direction fédérale des mensurations cadastrales